

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE MINI-CAMPUS

Programme éducatif

Révisé en juillet 2023
Par Sophie Chamberland
schamberland@minicampus.ca

COOPÉRATIVE - AUTONOMIE - OUVERTURE À LA DIVERSITÉ - ESPRIT D'ÉQUIPE - PROFESSIONNALISME

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue »

- J. Epstein

TABLE DES MATIÈRES

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPROCHES ÉDUCATIVES	3
Mission	3
Valeurs	3
Objectifs	4
APPROCHE ÉDUCATIVE	5
Apprentissage actif	7
Intervention éducative.....	10
DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT.....	11
Développement physique et moteur.....	12
Développement social et affectif.....	13
Développement langagier.....	14
Développement cognitif	14
LA VIE EN COLLECTIVITÉ.....	16
Interactions positives.....	16
Sentiment de sécurité affective.....	16
Climat positif au sein du groupe	16
Communication continue	16
L'adaptation et l'intégration	16
SAINE ALIMENTATION.....	18
Contexte des repas et découverte des aliments	18
Offre alimentaire pour les enfants de moins de 18 mois	20
Offre alimentaire pour les enfants de 18 mois à 5 ans.....	20
Une alimentation assurant la santé et la sécurité	21
LES SAINES HABITUDES DE VIE	23
Création d'environnements favorables :	23
TRANSITION SCOLAIRE.....	26
APPROPRIATION ET APPLICATION DU PROGRAMME ÉDUCATIF	27

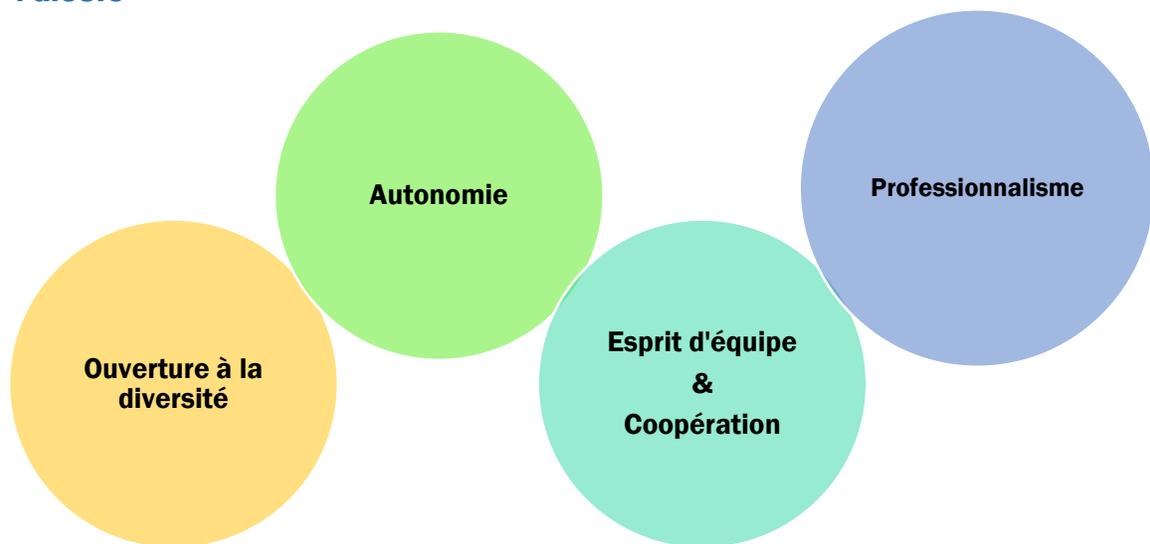
Le programme éducatif s'adresse principalement :	27
Rôle et responsabilités :	27
Les tâches du personnel éducateur :	27
Références et outils pédagogiques.....	29

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPROCHES ÉDUCATIVES

Mission

Le CPE Mini-Campus a pour mission d'offrir des services de garde aux familles. Ces services sont de qualité et le CPE contribue au bien-être et au développement global et harmonieux de la petite enfance en adoptant des attitudes pédagogiques préventives et constructives de façon à assurer la santé et sécurité des enfants.

Valeurs



L'ouverture à la diversité est promue par tous les membres du personnel à travers le respect et l'accueil de la différence ainsi que la reconnaissance de l'égalité entre les personnes, sans distinction, exclusion ou préférence. Cette valeur est aussi véhiculée par la reconnaissance des caractéristiques personnelles et le rythme individuel des enfants.

L'esprit d'équipe et la **coopération** est mis en action par l'altruisme et la solidarité entre les divers acteurs du CPE dans le but d'accomplir notre mission commune ; offrir des services de garde de qualité. Le tout se fait par le partage d'expérience et de connaissance tout en ayant l'assurance de recevoir de l'aide et de l'appui des autres.

L'**autonomie** des enfants s'acquiert à petits pas. Le personnel éducateur accompagne l'enfant dans son cheminement en lui offrant du soutien et de la stimulation. Jour après jour, les éducatrices relèvent ces défis en proposant des activités variées dans leurs différents apprentissages. En devenant de plus en plus autonome physiquement, affectivement et socialement, l'enfant est préparé lentement mais sûrement pour son entrée à l'école.

Le **professionnalisme** du personnel éducateur est une préoccupation importante, car les éducatrices supportent les parents dans l'éducation de leur enfant, mais entre elles aussi comme travailleuses. Les compétences de chacune des éducatrices améliorent la qualité de l'offre de service offert aux familles. Les éducatrices peuvent compter sur le soutien d'une conseillère pédagogique et bénéficient de formation afin de soutenir l'amélioration continue de l'équipe.

Objectifs

- Soutenir l'enfant et sa famille avec un service de qualité ;
- Soutenir l'enfant dans l'évolution de son développement ;
- Fournir un contexte favorable au jeu et laisser place aux initiatives de l'enfant ;
- Harmoniser les pratiques et promouvoir la cohérence du personnel éducateur ;
- Favoriser les saines habitudes de vie et alimentaires ;
- Favoriser le développement de l'estime de soi chez l'enfant.

APPROCHE ÉDUCATIVE

Le CPE Mini-Campus applique le programme éducatif « *Accueillir la petite enfance* » du Ministère de la Famille en s'appuyant sur l'apprentissage actif à partir des intérêts et besoins de l'enfant. La notion de plaisir doit toujours être présente, car elle est un moteur important dans le processus d'apprentissage. L'apprentissage acquis renforce la confiance en soi de l'enfant et lui procure un réel plaisir, ce qui le motive à jouer encore et de fait à faire de nouveaux apprentissages. Ainsi, le cycle se poursuit.

Les principes de base de ce programme éducatif sont le point de départ pour orienter les intentions pédagogiques.

Chaque enfant est unique : l'enfant est reconnu comme un individu et il a droit à tous les égards, privilèges et devoirs que cela implique. Ce qui signifie que l'on se doit de respecter et accepter la personnalité et les caractéristiques de chaque enfant dans son unicité et de mettre tout en œuvre pour favoriser son développement. En ce qui concerne les enfants ayant des besoins particuliers, nous tenons à avoir et présenter une ouverture envers eux, à favoriser leur intégration et à avoir une vision préventive avec les outils que nous avons et aux meilleurs de nos capacités.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré : en ce sens, le milieu se doit d'être stable et stimulant pour l'enfant. Il favorise le vécu d'expériences réelles, enrichissantes et harmonieuses dans tous les aspects de sa personnalité, que ce soit au niveau intellectuel, social, affectif, moral, langagier ou physique.

L'enfant est le premier agent de son développement : il est important de reconnaître que l'enfant est un être autonome et créateur et qu'il doit participer activement à son développement. Un enfant ne se développe pas malgré lui, il est le maître d'œuvre de ses apprentissages. Il apprend en explorant, en découvrant, en manipulant, en expérimentant et en observant. Nous devons donc éveiller et stimuler l'enfant en suscitant son désir d'apprendre. L'enfant construit sa connaissance de lui-même en étant actif dans son apprentissage.

L'enfant apprend par le jeu : ce principe reconnaît que le jeu est le pivot de l'apprentissage et qu'il favorise le développement de l'enfant. L'enfant doit avoir du plaisir, car c'est par le jeu qu'il intègre ses apprentissages. Le jeu permet à l'enfant de clarifier et d'intégrer ses expériences en les traduisant de façon symbolique et en s'appropriant le monde extérieur.

La collaboration du personnel éducateur avec les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant : le personnel éducateur et les parents doivent établir de bonnes relations de communication afin de travailler en collaboration pour le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant. La cohérence et la continuité des interventions sont au cœur des soins et de l'éducation. Il est important de mettre l'accent sur la communication verbale qui engendre la confiance et l'échange. La communication écrite sera complémentaire et basée sur les observations de l'enfant.



-Tiré du programme éducatif du Ministère de la Famille, « *Accueillir la petite enfance* »

Apprentissage actif

Dans l'apprentissage actif, l'enfant apprend de par lui-même par le biais du jeu, et avec l'aide ou l'appui de l'adulte éducateur. Le jeu, méthode d'apprentissage naturelle, est sans aucun doute le meilleur support pédagogique qui soit, il est source de découvertes, d'expérimentations, de création, mais aussi de plaisir. Ainsi, l'enfant ressent du plaisir en jouant, c'est pourquoi il éprouvera d'autant plus d'intérêt à multiplier les actions, et donc ses apprentissages.

Mission du personnel éducateur

Être actif dans le jeu initié par l'enfant

Manifester intérêt et enthousiasme

Connaître les intérêts de l'enfant

Respecter le rythme de l'enfant

Laisser l'enfant choisir et expérimenter

Par l'observation, l'éducatrice sera en mesure de planifier le matériel dont l'enfant aura besoin. L'enfant pourra faire des choix et initiera son propre jeu selon son intérêt.

Ainsi, en considérant l'impact fondamental du jeu dans le développement de l'enfant, l'éducateur doit orienter son intervention dans une démarche interactive, favorisant l'apprentissage actif. L'adulte doit être partie prenante dans le jeu de l'enfant, il doit l'alimenter, apporter à l'enfant de nouveaux moyens lui permettant d'arriver à ses fins (ex. : matériel), sans oublier de nouveaux défis stimulants et intéressants en termes d'apprentissages à réaliser. Par le jeu libre, l'éducatrice permettra à l'enfant d'explorer et de piquer sa curiosité.

L'éducateur stimule ainsi l'enfant, plutôt que de le pousser à l'action de manière autoritaire ou directive. Il l'aide à découvrir ses goûts, le soutient dans ses choix, favorise l'action et la réussite. Il doit l'aider à trouver des solutions, à développer des méthodes de résolution face à certains problèmes. L'aider à surmonter les difficultés en l'accompagnant dans ses réflexions ou tout simplement en lui apportant son soutien voire une aide concrète. Il doit l'aider à établir un mode de communication authentique, afin de lui permettre de s'exprimer dans un langage approprié, de savoir argumenter ses propos, de se faire sa propre idée, et de savoir exprimer ses désirs, ses attentes, ses sentiments. Pour cela, l'éducateur favorise l'utilisation de questions positives et ouvertes permettant ainsi à l'enfant de cheminer dans ses réflexions ainsi que dans ses aptitudes sociales.

Pour permettre à chaque enfant de se développer selon son propre rythme et selon ses propres capacités, l'éducateur doit être un observateur sensible aux besoins de l'enfant et il doit faire preuve de beaucoup de bon sens, voire même d'imagination pour répondre du mieux possible aux demandes de l'enfant.

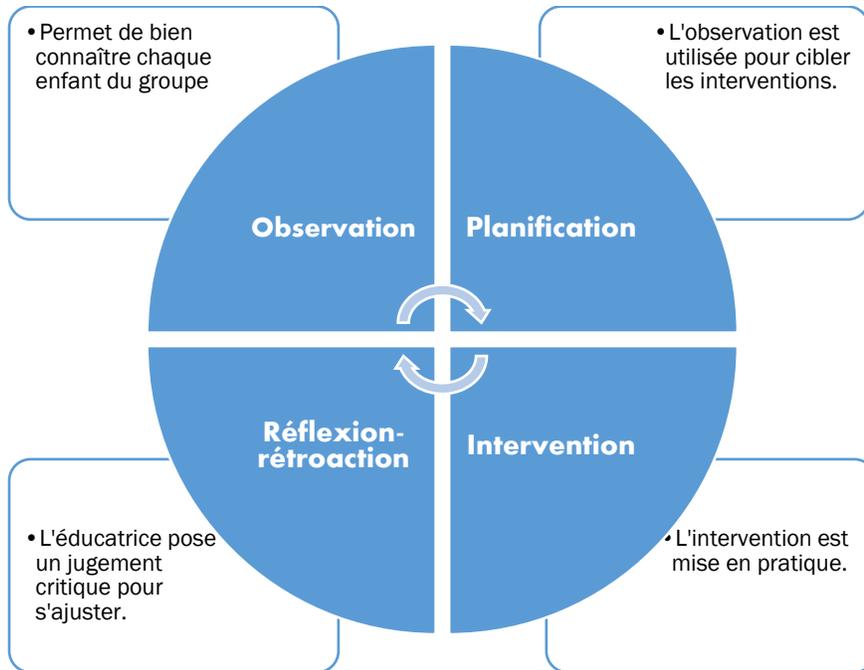
Permettre à l'enfant de jouer et par conséquent d'apprendre signifie le laisser faire ses propres expériences, à son propre rythme et selon ses besoins et ses capacités.

L'apprentissage actif comprend 5 éléments de base :

Matériel	Manipulation	Choix	Langage	Support
<ul style="list-style-type: none"> • Abondant • Varié • À la disposition des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler • Explorer • Être libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Décideur • Choisir selon son intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrit ce qu'il a fait • Vocabulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • L'adulte démontre de l'intérêt • L'adulte participe • L'adulte aide dans la recherche de solutions • L'adulte encourage

Intervention éducative

L'intervention éducative permet au personnel éducateur d'orienter leurs interventions en lien avec le programme éducatif mis en application au CPE.



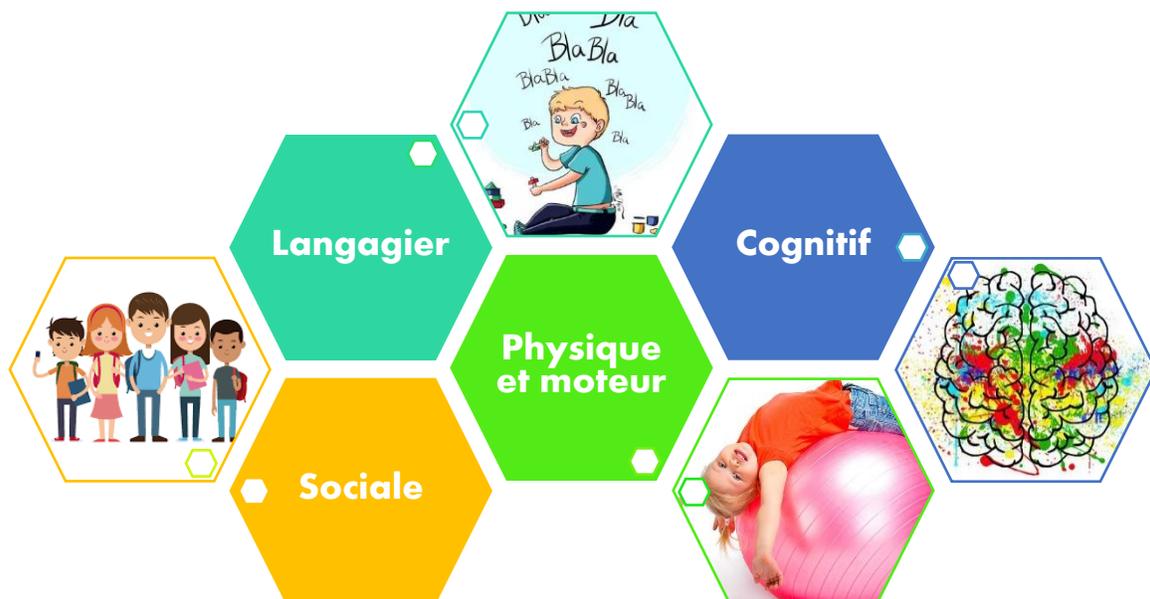
DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à plusieurs dimensions. Chacune d'elles intervient toutefois à des degrés divers, selon les apprentissages de l'enfant et les activités auxquelles il s'adonne. Le CPE Mini-Campus favorise le développement harmonieux de l'enfant, en respect de son unicité, ce qui implique, par conséquent, que les objectifs d'apprentissage ne sont pas standardisés.

Afin de favoriser le développement de l'enfant dans toute sa globalité, voici les moyens mis en place : les ateliers, les activités thématiques, les jeux libres, les sorties spéciales, les jeux extérieurs, les repas, les causeries et la sieste sont autant de moments favorisant le développement de l'enfant dans ses différentes dimensions.

Le CPE a à sa disposition une grande cour extérieure qui permet à tous les groupes d'âge de jouer dehors à tout moment et selon les différentes saisons. Plusieurs zones de jeux sont accessibles et ont du matériel varié pour tous les groupes d'âge. À l'intérieur, une salle de motricité est disponible en tout temps et pour tous les groupes encore une fois.

Voici, d'une façon plus spécifique, quelques stratégies et activités propices à favoriser chaque domaine du développement de l'enfant :



Développement physique et moteur

Favoriser la connaissance de son corps ; favoriser l'acquisition de nouvelles capacités et reconnaître ses propres habiletés corporelles ; favoriser l'organisation, le contrôle des gestes et des mouvements de son corps.

- Motricité globale : Jeux de ballons, glissade, bicyclette, poursuite, yoga, danse, parcours moteur, etc. développent entre autres l'équilibre, les réflexes et la musculature de l'enfant.
- Motricité fine : Découpage, dessin, collage, atelier de manipulation, etc.
- Sens du mouvement et le goût de bouger : laisser l'enfant libre dans les jeux intérieurs et extérieurs afin de renforcer la coordination de leurs membres et de dépenser de l'énergie. L'enfant développera sa force musculaire à son rythme ainsi que l'envie de se déplacer et de bouger.

- 5 sens : jeux en milieu naturel, variété de matériel, textures, couleurs, odeurs et bruits ainsi que les jeux intérieurs ou extérieurs

Développement social et affectif

Favoriser l'apprentissage de l'expression de ses émotions et de la capacité à décoder celles des autres ; favoriser la capacité de se percevoir et de découvrir ; favoriser l'autonomie ; favoriser l'apprentissage de la vie de groupe et établir des relations ; favoriser l'apprentissage de valeurs, des normes, des règles sociales, des responsabilités et des rôles sociaux ; favoriser la confiance et l'estime de soi en prenant conscience de ses capacités, en relevant de nouveaux défis et en se valorisant à travers les activités réalisées.

- Toutes les activités où il y a présence d'un ou de plusieurs partenaires de jeu;
- Jeux de coopération;
- Jeux de rôle, de représentation : jouer à papa et maman, au chien, etc.;
- Jeux de société avec des règles du jeu à suivre;
- Application des consignes de collectivité, comme attendre son tour, prêter un jeu, etc.;
- Soutien des enfants dans la résolution de conflits;
- Établissement de liens significatifs avec les pairs et le personnel éducateur (lien d'attachement);
- Expression des sentiments;
- Accueil personnalisé de l'enfant;
- Soins chaleureux;
- Gestes affectueux;
- Causeries où l'enfant peut parler de sa famille, sa maison, ses habitudes, ses goûts, ses vacances, etc.;
- Possibilité d'exprimer et de réaliser des choix, de planifier et de décider;

- Soutien dans la reconnaissance et l'expression des émotions;

Développement langagier

Favoriser la compréhension et l'utilisation des mots, des phrases et du vocabulaire ; favoriser le langage artistique et corporel ; favoriser le développement de la communication sous toutes ses formes et lui procurer des expériences riches et diversifiées.

- Échanges, discussions : Favorisent la possibilité d'expression avec les autres sur différents sujets. Possibilité de développer sa pensée, de décrire un événement, de raconter une histoire;
- Jouer avec les mots, faire des rimes;
- Chanter;
- Raconter des histoires (avec ou sans livre);
- Raconter des blagues simples ; explorer les principes de l'humour : les contresens, l'absurde;
- Aborder les erreurs de langage en les reformulant simplement, sans mettre d'emphasis dessus;
- S'inventer des « gros mots » acceptables que l'on fait semblant de ne pas avoir le droit de dire... et que l'on dit ! Inventer des mots qui n'ont aucun sens, ou des mots « magiques »;
- Offrir un vocabulaire élargi en exploitant différents concepts : animaux, couleurs, moyens de transport, etc.;
- Utiliser les différentes trousse pédagogiques.

Développement cognitif

Favoriser l'acquisition de connaissances ; favoriser l'acquisition d'habiletés permettant d'utiliser ses connaissances ; favoriser la progression de l'enfant dans sa découverte du monde ; stimuler sa curiosité et son désir d'apprendre.

- Les jeux d'assemblage, de construction, les formes à encastrer, les blocs.
- Les casse-tête.
- Les jeux de forme, de couleur : trier, classier, comparer.
- Les jeux d'eau, de sable : remplir, vider, mesurer.
- Les jeux de lettres, de chiffres, les livres : compter, « pré-écrire », déchiffrer des symboles, reconnaître des lettres.
- Les jeux d'observation : mémoriser, décrire, réaliser des séquences.
- Activités d'arts plastiques en trois dimensions : découverte des propriétés et des limites des matériaux, exploration des textures.
- Réaliser des plans, des parcours : se situer dans l'espace.
- Routine de la journée : se situer dans le temps, anticiper les événements.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Interactions positives

Le personnel éducateur doit être en mesure de comprendre les conséquences du stress de l'enfant ainsi que la provenance du comportement difficile de l'enfant. Le lien d'attachement et significatif avec l'enfant est un maillon important.

Sentiment de sécurité affective

À partir des soins quotidiens lors des routines que le personnel éducateur donnera à l'enfant, le sentiment de confiance et de sécurité se crée. Le personnel éducateur devra instaurer des repères dans l'espace et dans le temps en plus d'une stabilité dans les contacts humains.

Climat positif au sein du groupe

Le personnel éducateur doit avoir une attitude enjouée tout en démontrant une réelle préoccupation aux intérêts et aux besoins des enfants participant à leur jeu et leur discussion.

Communication continue

Quotidiennement, les parents et les membres du personnel échangent et communiquent des observations du quotidien au sujet de leur enfant ainsi que sa famille. Ils peuvent le faire en utilisant différents moyens de communication :

- À l'arrivée et au départ de l'enfant ;
- Par le cahier de communication quotidien ;
- Des rencontres de parent individuelles ou au besoin à la demande des parents ;
- Avec le portrait éducatif de l'enfant (décembre et juin) ;
- Par rendez-vous téléphonique, au besoin ;
- Rencontres de suivi pour les enfants avec des besoins ou soins particuliers.

L'adaptation et l'intégration

Les enfants présentant des besoins particuliers sont accueillis au CPE, à condition qu'une place soit disponible et que les membres du personnel de garde soient en mesure d'offrir des services de qualité à ces enfants. Le programme éducatif est construit autour du concept de l'unicité de l'enfant, du rythme individuel et de l'acceptation de la différence. Chaque enfant, famille et membre du personnel contribue à la richesse du milieu de garde.

Les besoins particuliers peuvent être très différents d'un enfant à l'autre en commençant par une allergie ou restriction alimentaire, maladie, handicap physique ou intellectuel, retard de développement, religion, immigrant ou toute autre particularité. Une rencontre sera planifiée avec les parents pour bien comprendre et cibler le ou les besoins de l'enfant dans le but d'en informer le personnel, de faire l'intégration au CPE et de s'assurer du bon déroulement.

SAINE ALIMENTATION

Les cinq premières années de vie représentent une période cruciale pour l'acquisition de saines habitudes alimentaires qui perdureront à l'âge adulte.

Comme il est défini dans le cadre de référence *Gazelle et Potiron*, « une saine alimentation englobe les habitudes et comportements alimentaires qui favorisent l'amélioration ou le maintien d'un état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie. La saine alimentation va donc bien au-delà de la valeur nutritive des aliments offerts aux enfants ; elle comporte plusieurs dimensions : biologique, socioculturelle, économique ».

Orientations du cadre de référence « *Gazelle et Potiron* » :

- Offrir le lait aux poupons d'une manière sécuritaire et respectueuse du choix des parents.
- Utiliser des stratégies éducatives favorables au développement de saines habitudes alimentaires, d'une image corporelle positive et d'une relation saine avec la nourriture.
- Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation et à la découverte des aliments.
- Offrir une alimentation variée et composée d'aliments à valeur nutritive élevée aux poupons âgés de 6 à 18 mois.
- Offrir une variété d'aliments à valeur nutritive élevée et en quantité adéquate aux enfants de 18 mois à 5 ans.
- Exclure de l'offre alimentaire quotidienne les aliments et les boissons à faible valeur nutritive.
- Prévenir les situations susceptibles de nuire à la santé.

Contexte des repas et découverte des aliments

Les exemples de pratiques préconisées et attitude attendue du personnel éducateur sont tirés du cadre de référence *Gazelle et Potiron* :

- Le personnel éducateur valorise les enfants par des gestes ou des mots simples et en utilisant des exemples basés sur leurs enfants, leurs réalisations, leurs qualités, etc. Ainsi, l'accent n'est pas mis sur l'apparence physique (vêtement, coiffure, etc.) ;
- En fonction de l'âge des enfants, le personnel éducateur utilise des mots pour aider les enfants à reconnaître leurs signaux de faim et de satiété avant, pendant et après le repas ;
- Le personnel éducateur respecte le message transmis par l'enfant lorsqu'il mentionne qu'il n'a plus faim et repousse l'assiette. Il retire l'assiette de l'enfant sans émettre un commentaire négatif ;
- Selon l'âge des enfants, le personnel éducateur offre un 2^e service après un délai de quelques minutes. Il questionne les enfants sur leur faim avant de les resservir. Le personnel éducateur sert alors tous les aliments prévus au repas, mais en plus petite quantité ;
- Le personnel encourage les enfants à manger lentement afin de prendre le temps d'apprécier la saveur des aliments. Il rassure les enfants qu'ils aient la possibilité d'avoir un 2^e service s'ils ont encore faim dans quelques minutes, évitant ainsi les courses et les compétitions ;
- Le personnel éducateur prend place à la table avec les enfants et consomme avec intérêt, enthousiasme et curiosité les mêmes aliments qu'eux. L'adulte est encouragé à exprimer lui-même ses signaux de faim et de satiété ;
- Le personnel éducateur favorise l'éveil au goût en discutant des odeurs provenant de la cuisine, en invitant les enfants à observer les formes, les textures, les couleurs, à identifier les saveurs des aliments qui sont servis à la collation et au repas ;
- Le personnel éducateur encourage les enfants à parler de leurs préférences, des aliments qu'ils aiment et de ceux qu'ils aiment moins, en les questionnant sur les raisons de ces choix ;
- Malgré le refus d'un ou de plusieurs enfants envers certains aliments, tous les aliments prévus au repas sont servis dans l'assiette de l'enfant. L'aliment refusé est servi en plus petite portion afin de ne pas décourager l'enfant à la vue de celui-ci, mais cela permet tout de même de le mettre en contact avec l'aliment afin qu'il puisse se familiariser ;
- En aucun cas, l'enfant n'est obligé de goûter un aliment. Aucun commentaire négatif ou reproche n'est formulé envers un enfant.

Offre alimentaire pour les enfants de moins de 18 mois

- Les poupons âgés de 6 à 18 mois bénéficient d'une offre alimentaire variée et composée d'aliments à valeur nutritive élevée.
- Les parents fournissent les préparations de lait et le nombre de biberons nécessaires quotidiennement.
- Le lait de vache, 3,25 % est fourni par le CPE.
- Dès que l'enfant commence l'intégration des aliments, l'exercice se fait en collaboration avec le CPE. Une feuille est disponible pour cocher tout ce qui est intégré.
- Il est possible de rapporter une portion du dîner pour l'intégrer à la maison.
- Le CPE suit les recommandations dans le guide Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans.
- Aucun biberon n'est servi dans le lit des poupons au moment de la sieste.

Offre alimentaire pour les enfants de 18 mois à 5 ans

L'alimentation représente un élément de premier ordre dans le développement global de l'enfant. Les notions de qualité et de quantité en sont des facteurs clés. La responsable en alimentation s'appuie sur les recommandations du *Guide alimentaire canadien* pour déterminer son offre alimentaire au menu.

- Avant 8 h le matin, il est possible aux parents d'apporter un déjeuner (fruits ou légumes) pour les enfants qui se lèvent tôt et qui n'ont pu manger avant de se rendre au CPE.
- Le menu quotidien est composé d'aliments de valeur nutritive élevée et à moindre fréquence, des aliments qualifiés d'occasions.
- Au moins, un aliment de chacun des groupes alimentaires est proposé à chaque dîner afin d'optimiser l'apport nutritif quotidien.
- Une variété d'aliments de chacun des groupes est offerte au menu.
- Deux menus cycliques de 6 semaines (hiver, été) sont utilisés et révisés régulièrement. Ces menus comprennent deux collations (A.M. et P.M.) et un dîner.
- L'assiette équilibrée pour les tout-petits est utilisée par la responsable de l'alimentation pour l'élaboration du menu et la production de chacune de ses composantes. Le personnel éducateur se fie aux proportions de cette référence au

moment de servir les enfants. Ainsi, chacun des aliments se retrouve dans l'assiette en quantité adéquate, et ce, en fonction de l'âge et de l'appétit de l'enfant.

- Les fruits sont très présents dans le menu du service de garde et au moins un fruit différent par jour est offert. Ils sont présentés sous différentes formes, seuls ou incorporés dans différents mets.
- Les fruits et les légumes frais et surgelés sont privilégiés.
- Deux collations nutritives sont offertes aux enfants tous les jours et comprennent au moins 2 groupes du *Guide alimentaire canadien* afin d'offrir un apport en glucides et en protéines.
- Bien que la responsable en alimentation respecte un menu cyclique préétabli, elle peut y intégrer de nouveaux aliments et de nouvelles recettes nutritives, attrayantes et savoureuses dans le but d'amener de la variété pour les enfants qui fréquentent le CPE.
- Dans la mesure du possible, la responsable en alimentation cuisine tous les mets offerts au CPE à partir d'aliments de base. S'il y a lieu d'utiliser des aliments transformés ou déjà préparés, ils seront choisis avec soin.
- La consommation de sel, la présence des gras saturés et trans sont limitées au CPE.
- L'eau a une place importante au cours de la journée et offerte à tout moment et au besoin.

Une alimentation assurant la santé et la sécurité

De plus en plus d'enfants souffrent d'allergies alimentaires. La vigilance constante de la part du personnel éducateur et de la responsable de l'alimentation de même qu'une communication efficace avec les parents est essentielle pour assurer la santé et la sécurité des enfants.

- Pour mettre en place la procédure des allergies, intolérances ou diètes spéciales, le parent doit fournir un billet médical qui atteste des particularités des enfants.
- Les enfants ayant des allergies, intolérances ou diètes spéciales sont identifiés par un code de couleur avec leur puce (Amisgest), leur vaisselle ainsi qu'une affiche avec leur photo et leur renseignement personnel en cas d'urgence.

Orange : allergie

Vert : intolérance

Blanc : diète spéciale

- Le personnel éducateur porte une attention particulière lors de la préparation et du moment du repas au sein du groupe pour éviter une réaction allergique. Ces enfants sont servis en premier en suivant les indications de la responsable en alimentation inscrites sur le carton identifié à l'enfant.
- Seuls les fruits et légumes avant 8 h le matin sont tolérés.
- Aucun autre aliment ne peut être apporté de la maison des enfants ou des membres du personnel du CPE pour en faire usage dans les locaux des enfants, même lors d'activité spéciale. Si le personnel amène certains aliments de la maison, ils doivent consommer à la salle du personnel lors de leur pause.
- Le personnel éducateur qui désire consommer du café ou autre liquide chaud doivent utiliser une tasse isolante munie d'un couvercle sécuritaire.
- Tous les membres du personnel doivent s'assurer que la procédure des allergies est mise en application.
- La responsable en alimentation s'assure de la mise à jour du cartable des allergènes pour les aliments qui n'ont plus la liste des ingrédients identifiés dans la cuisine.
- Lors des sorties, l'éducatrice responsable de l'enfant s'occupe de s'assurer que tout soit conforme pour le dîner de l'enfant. L'enfant portera un dossard identifié avec son allergie.
- Certains aliments ont besoin d'une attention particulière pour les enfants de moins de 4 ans pour une question de sécurité au niveau de la forme et de la texture. Par exemple, les raisins doivent être coupés en 4, les saucisses doivent être coupées sur le sens de la longueur, les légumes durs doivent être râpés...

LES SAINES HABITUDES DE VIE

Les saines habitudes de vie englobent principalement l'alimentation et l'activité physique.

Il est mentionné dans le cadre de référence *Gazelle et Potiron* que « plusieurs experts s'entendent pour dire que plus tôt sont acquises ces deux habitudes de vie, plus grands et durables en seront les bénéfices ».

Orientations du cadre de référence « *Gazelle et Potiron* » :

- Offrir plusieurs occasions de jouer activement au cours de la journée.
- Limiter le temps consacré aux activités sédentaires.
- Encourager le jeu actif par des activités plaisantes et ponctuées de défis.
- Jouer dehors tous les jours le plus souvent possibles.
- Aménager un environnement stimulant, fonctionnel et sécuritaire, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Il est donc important de s'invertir en tant que CPE pour accompagner les parents et leurs enfants pour les influencer positivement dans leur mode de vie. Comme milieu éducatif, il est nécessaire de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie, car c'est à travers ces pratiques quotidiennes que les orientations se préciseront.

Création d'environnements favorables

Environnement physique :

- Une grande cour extérieure est disponible pour explorer plusieurs activités et habiletés motrices quotidiennement et à plusieurs reprises selon la saison ;
- Les sorties extérieures sont priorisées, car l'aménagement de la cour extérieure permet plusieurs zones de jeux calmes et plus actives. Tous les besoins des enfants incluant les poupons en bas âge peuvent explorer l'environnement de façon sécuritaire ;
- Lorsque les sorties extérieures sont moins appropriées, la salle de motricité est aménagée avec du matériel pédagogique pour encore une fois explorer en bougeant.

- Les repas et collations se vivent dans les locaux des différents groupes, un environnement calme et intime ;
- La période de relaxation et de sommeil est obligatoire pour tous les enfants même si l'enfant ne dort pas nécessairement. Il apprend ainsi à se relaxer et faire un temps d'arrêt ;
- Plusieurs occasions de jouer activement sont offertes dans le but de limiter la sédentarité, encourager le jeu actif par le plaisir et les défis.

Environnement socioculturel :

- Les parents sont toujours les bienvenus au CPE. Ils peuvent accompagner leurs enfants dans les locaux et prendre leur temps lors de l'accueil et du départ ;
- Le contexte des repas est un aspect important pour que les apprentissages et explorations se fassent en respectant le rythme de chacun : goûts et préférences, temps alloué et particularités et besoins de chaque enfant ;
- Les activités et le matériel sont planifiés selon les besoins et intérêts des enfants, ce qui favorise que le jeu soit amorcé par l'enfant lui-même ;
- Le personnel éducateur ajuste ses interventions et sa planification en lien avec les besoins de bouger des enfants ;
- Les événements ou activités de la Ville de Drummondville, du Centre communautaire Claude Nault et/ou du quartier en lien avec les saines habitudes de vie sont toujours partagés aux familles du milieu.

Environnement politique :

- Le programme éducatif explique bien le mandat des membres de l'équipe de travail pour que les pratiques soient arrimées et appliquées ;
- Des formations sont organisées et planifiées pour l'amélioration continue et le soutien du personnel ;
- La responsable en alimentation utilise un menu cyclique et y apporte quelque variante pour explorer des nouveautés.

Environnement économique :

- Un inventaire de matériel est tenu afin de diversifier l'offre aux enfants. À l'occasion, les dons de jeux des familles permettent de garnir nos espaces de jeux ou encore, en réutilisant différents matériaux recyclables.
- Le personnel éducateur est souvent à la recherche d'activités ou projets dont l'aspect financier ne brime pas la réalisation des activités. Utiliser un talent ou passion d'une personne dans l'entourage du CPE pour partager avec les enfants du milieu.
- La responsable en alimentation a comme mandat d'évaluer les coûts en intégrant les fruits et légumes de saison, en calculant les portions pour éviter le gaspillage, en faisant le roulement de l'inventaire tout en gardant comme objectif la valeur nutritive des aliments.

TRANSITION SCOLAIRE

L'enfant et ses parents vivront une transition scolaire, c'est-à-dire qu'ils devront s'adapter aux changements et nouveautés lors du passage de leur milieu de garde à l'école. Le personnel éducateur en collaboration avec la direction met en place plusieurs moyens pour faciliter cette transition tout au long du séjour de l'enfant au CPE.

- Dès l'inscription de l'enfant, le référentiel du développement de Casiope est mis en place pour assurer le suivi du développement de l'enfant ;
- En décembre et juin, les parents recevront le portrait éducatif de l'enfant. À ce moment même, ils seront invités à rencontrer l'éducatrice pour discuter du cheminement de l'enfant. Lorsque l'enfant quittera le CPE, le référentiel sera remis aux parents ;
- Plusieurs activités et informations sont aussi mises en place pour sécuriser les parents et répondre à leurs questions ;
- Le personnel éducateur a fait un plan d'action pour les enfants de 4 ans afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires à leur autonomie afin d'être bien outillés pour l'école.

APPROPRIATION ET APPLICATION DU PROGRAMME ÉDUCATIF

Le programme éducatif s'adresse principalement :

- À la direction du CPE, c'est-à-dire la directrice générale et les membres du Conseil d'administration ;
- La conseillère pédagogique soutient l'équipe de travail et incite la collaboration des parents ;
- Au personnel éducateur ainsi qu'aux responsables en alimentation et à l'entretien ;
- Aux parents et enfants pour collaborer avec les différents partenaires du milieu éducatif dans le développement global de leur enfant.

Rôle et responsabilités :

Il est primordial que chacune des personnes qui travaillent au sein de l'équipe du CPE Mini-Campus mette en application tous les principes et objectifs de cette présente politique pour assurer une cohérence en lien avec la mission d'offrir des services de garde aux familles de qualité, de contribuer au bien-être et au développement global et harmonieux de la petite enfance en adoptant des attitudes pédagogiques préventives et constructives de façon à assurer la santé et sécurité des enfants.

La direction du CPE a pour mission de promouvoir le programme éducatif et ses différentes politiques pour arrimer les pratiques éducatives dans un milieu sécuritaire. Elle s'assure aussi lors de bilans ou de rencontres en individuel avec le personnel que les outils soient intégrés et mis en application. L'appropriation du programme éducatif se fait lors des planifications du personnel, des rencontres pédagogiques, lors de communiqués d'information, lors des rencontres de parents ou autres rassemblements.

Les tâches du personnel éducateur :

- Veiller à la santé, la sécurité et le bien-être des enfants ;

- Collaborer avec les enfants, les familles et les membres du personnel du CPE afin d'établir une communauté où l'enfant peut grandir, s'épanouir et se découvrir à travers tous les aspects de son développement ;
- Observer et documenter les apprentissages des enfants en y réfléchissant en équipe, avec les enfants et les familles ;
- Travailler avec l'outil d'apprentissage privilégié par le CPE, soit la documentation pédagogique. Cet outil permet de rendre les apprentissages des enfants observables et, ainsi, tous réfléchissent leurs actions dans le même sens ;
- Planifier en utilisant la Démarche à petits pas (Casiope) en fonction des intérêts et besoins des enfants ;
- Créer un environnement riche où les enfants ont des choix à faire et des décisions à prendre, mais aussi les soutenir lorsque ces derniers ont des problèmes à résoudre ;
- Intervenir en percevant les erreurs et les conflits comme des occasions d'apprentissage pour tous.

Références et outils pédagogiques

Ministère de la Famille :

- Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance
- Accueillir la petite enfance
- Cadre de référence Gazelle et potiron
- Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité
- Directive sur les activités ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou de la pratique d'une religion
- Guide sur la prévention et le traitement des attitudes et des pratiques inappropriées
- <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/Pages/index.aspx>

Association québécoise des centres de la petite enfance

- <https://www.aqcpe.com/>

Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie

- Charte du droit de jeu
- Bouger c'est naturel
- <https://www.rcpem.com/accueil>

Casiope

- Démarche À petits pas
- Référentiel du développement
- Portrait de l'enfant
- <https://casiope.org/>